

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 12 AVRIL 2022

PRÉSENTS : M. HANON, Maire-Président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, MM. ARENAS, ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, M. WILS, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mme DARSAUT, M. RAMALHO, Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

ABSENTS/EXCUSES : Mme FOURQUET (pouvoir à Mme LABORDE), M. VIVES (pouvoir à M. SENSEBE), Mmes BOUBARNE (pouvoir à Mme LEMBEZAT), MARQUEHOSSE (pouvoir à Mme BEUSTE), M. CONEJERO (pouvoir à Mme DOMBLIDES)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme PICHAUREAU

22 – 51 - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2021 - ASSAINISSEMENT

Rapport présenté par Monsieur SENSEBE, président de la régle de l'eau et de l'assainissement :

Les modalités d'affectation des résultats du compte administratif sont précisées par l'instruction budgétaire et comptable M 49.

Le résultat de fonctionnement est ainsi affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de l'investissement, ce besoin de financement devant être corrigé au préalable des restes à réaliser en dépenses et en recettes. Le surplus éventuel constitue alors une dotation complémentaire, soit pour l'investissement, soit pour le fonctionnement

Il convient par la présente délibération de confirmer les résultats ainsi que leur affectation car, en effet, lorsque la collectivité vote le compte administratif avant le budget primitif, les résultats sont intégrés dans ce dernier :

Budget Assainissement :

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Réalisations de l'exercice 2021	<i>Section d'exploitation</i>	1 100 832,95	1 202 407,53	101 574,58
	<i>Section d'investissement</i>	1 045 310,22	677 075,56	- 368 234,66
Reports de l'exercice 2020	<i>Report en section d'exploitation (002)</i>		713 889,67	
	<i>Report en section d'investissement (001)</i>	0,00	586 049,82	
Résultat de clôture 2021	<i>Section d'exploitation (R002)</i>	1 100 832,95	1 916 297,20	815 464,25
	<i>Section d'investissement (R001)</i>	1 045 310,22	1 263 125,38	217 815,16

Envoyé en préfecture le 20/04/2022

Reçu en préfecture le 20/04/2022

Affiché le

22 AVR. 2022

ID : 064-216404301-20220412-22DEL51-DE

Restes à réaliser à reporter en 2022	<i>Section d'investissement</i>	21 950,81		
Résultat cumulé	<i>Section d'exploitation</i>	1 100 832,95	1 916 297,20	815 464,25
	<i>Section d'investissement</i>	1 067 261,03	1 263 125,38	195 864,35
	TOTAL CUMULE	2 168 093,98	3 179 422,58	1 011 328,60

Après l'avis favorable du Conseil d'exploitation, qui s'est réuni le 6 avril 2022, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 27 voix pour – 6 abstentions (Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, MELIANDE, BERGES, LABENNE), approuve l'affectation des résultats de l'exercice 2021 du service de l'assainissement, comme suit :

- en report de fonctionnement (R 002) l'excédent de 815 464,25 €,
- en report d'investissement (R 001) l'excédent de 217 815,16 €.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 12 avril 2022
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON



Affiché en Mairie le